

PI30 Module de base TST BT et Terminal Individuel

Objectif de la formation

Permettre à toute personne d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT et de suivre en continuité le module de formation qualifiant aux ouvrages de type « Terminal Individuel » dans les conditions prévues par l'UTE C18-510-1 et les CET BT.



Durée

35.00 Heures 5 Jours



Public Concerné

Aide monteur - Monteur électricien – Agent technique – Technicien polyvalent d'exploitation

✓ Pré Requis

Le participant doit :

- être majeur,
- justifier d'un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,
- être en possession des équipements de protection individuelle et des vêtements de protection adaptés aux risques électriques.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire son personnel satisfaisant aux conditions et aux prérequis ci-après :

- posséder les notions élémentaires d'électrotechnique,
- avoir été formé aux risques électriques et posséder une habilitation de niveau B1 à minima dans le domaine, en cours de validité,
- savoir travailler hors tension un câble de section 4x35 mm² et le raccorder sur différents types de grilles,
- être expérimenté pour les travaux hors tension sur les ouvrages terminaux.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront l'acceptation du stagiaire.

Objectifs Pédagogiques

- Identifier les types d'ouvrages (AER, SOU, EME, TER) et d'en connaître les procédures d'accès.
- Comprendre et mettre en œuvre un processus opératoire.
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique des ouvrages (EME, EP).
- Identifier les circuits d'électrification et de court-circuit, et de mettre en œuvre les moyens pour s'en prémunir.
- Choisir, vérifier et utiliser les EPI, nécessaires à l'opération TST.
- Choisir, préparer, vérifier et mettre en œuvre l'outillage et le matériel nécessaire à l'opération TST BT.
- Identifier l'impact de son opération sur la zone de travail (ex : balisage de la zone).
- Réaliser une opération dans le respect des règles de l'art.
- Rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux.

Contenu / Programme

Thèmes théoriques :

- réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...,
- identification et accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),
- documents associés : processus opératoire, ITST, ATST, OTST, ... ,
- risques spécifiques aux ouvrages « Emergences $\leq 35 \text{ mm}^2$ » et les moyens de s'en prémunir.

Thèmes pratiques :

- connexion de matériels en fiche technique sur matériel IP2X,
- habillage de pièces nues sous tension,
- préparation hors tension d'un câble type aérien 4x25² et raccordement sous tension dans une émergence IP2X puis dans une émergence non IP2X,
- déconnexion sous tension et par sectionnement d'un câble de 4x35² en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur une émergence non IP2X,

- remplacement d'un panneau de comptage monophasé par la méthode « sectionnement »,
- raccordement d'une dérivation individuelle dans une colonne électrique,
- remplacement d'un Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) triphasé sur panneau de comptage par la méthode « déconnexion »,
- remplacement d'un appareil avec un conducteur neutre non interruptible.

Moyens pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur compétent dans le domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations dans des conditions réelles de travail sur nos sites de St Affrique (12) et Sarrians (84).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Modalités d'évaluation et Validation de la Formation

Evaluation en amont, en cours et en fin de formation : QCM, grille d'évaluation individuelle.

Un certificat de réalisation et une appréciation(*) du professionnalisme aux Travaux Sous Tension sont délivrés.

(*) Lorsque l'appréciation est positive, l'employeur, peut délivrer les niveaux d'habilitation indice «T» sur les ouvrages de types :

- « EMERGENCE \leq 35 mm² »
- « TERMINAL INDIVIDUEL ».

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Fiche mise à jour le 16/11/2022

Pour vos questions concernant le tarif ou les prochaines dates de formation, merci d'envoyer votre demande à : contact12@isfme.fr

ISFME - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 731 200 252 12